

MAYENNE

Habitat



**Vos différents
moyens de paiement**



**A partir du
1er janvier 2015
Mayenne Habitat
est votre seul
interlocuteur
pour le paiement
de votre loyer**

MAYENNE
Habitat





Le prélèvement automatique

Comme pour d'autres factures (électricité, téléphone, assurances,...) vous nous autorisez à prélever auprès de votre banque le montant de votre loyer.

Pour le prélèvement, vous avez le choix entre trois dates :

7

10

15

Ce mode de paiement très pratique se met en place avec un simple formulaire à remplir, que vous pouvez récupérer en agence, qui peut vous être envoyé sur simple demande ou que vous pouvez télécharger sur www.mayenne-habitat.fr.



Vous êtes libéré des formalités : **plus de déplacement, plus de timbre.**

Vous ne risquez **plus d'oublier de payer.**

Ce service est **gratuit.**

N'oubliez pas de vérifier que votre compte bancaire est provisionné





Le paiement en ligne



Le paiement en ligne vous permet de régler votre loyer directement **de chez vous, sans frais, 24h/24 et 7j/7.**

Il suffit de vous connecter à votre espace locataire sur le site internet de Mayenne Habitat, en entrant vos codes de connexion (identifiant et mot de passe).

www.mayenne-habitat.fr



Votre espace locataire
Paiement en ligne

Lors de votre première connexion, l'identifiant est votre n° de Dossier Facturation (**DF**) et le mot de passe est votre n° de Dossier Client (**DC**).

Vous trouverez ces informations sur votre avis d'échéance.



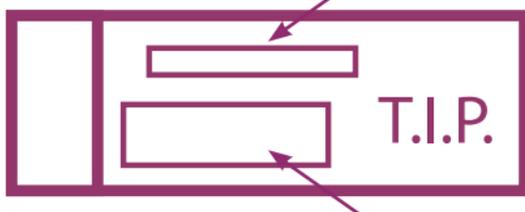


Le paiement par TIP ou par chèque

Utilisez le talon TIP

Par TIP

Vérifiez votre domiciliation bancaire



Datez et signez

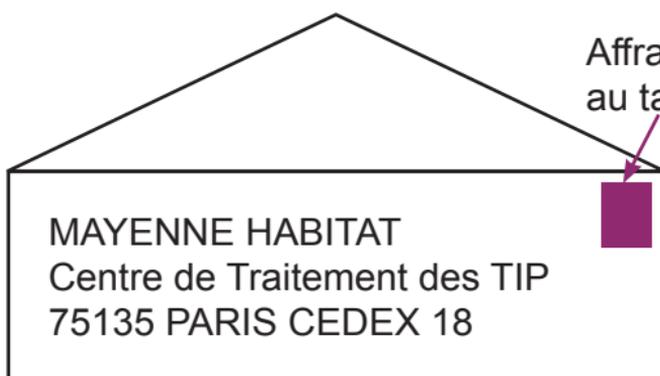
Joignez un RIB en cas de première utilisation ou modification de domiciliation bancaire.

Par chèque

Libellez votre chèque à
l'ordre de
Mayenne Habitat
et joignez le volet TIP.



Affranchissez
au tarif normal



Ne joignez aucune autre correspondance





Les autres moyens de paiement

Par carte bancaire au service encaissement de Mayenne Habitat



4 rue Claude Chappe
53000 Laval

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
de 14h00 à 16h00

Par virement bancaire sur le compte de Mayenne Habitat

Les coordonnées bancaires sont disponibles au dos de votre avis d'échéance.



Rappelez dans le libellé de votre virement le **n° dossier facturation** figurant sur votre avis d'échéance.

En espèces, exclusivement, au guichet des agences du Crédit Agricole de

Laval St-Etienne, Laval Cathédrale,
Mayenne Notre dame, Château-Gontier Centre,
Craon, Ernée, Evron et Villaines-la-Juhel

Des pochettes « versement espèces » sont mises à votre disposition.



Joignez obligatoirement le code barre du talon de votre avis d'échéance dans la pochette avec votre paiement.

Aucun paiement en espèces ne sera accepté dans les points d'accueil de Mayenne Habitat





MAYENNE

Habitat

Office Public de l'Habitat de la Mayenne

10 rue Auguste Beuneux
CS 62039

53020 LAVAL Cedex 9

may.hab@mayenne-habitat.fr

www.mayenne-habitat.fr

02.53.54.55.56

Service encaissement

4 rue Claude Chappe
LAVAL

Agence Sud-Mayenne

Résidence de la Maillardière

34 rue Jules renard

53200 CHÂTEAU-GONTIER

Agence Ouest-Mayenne

Résidence des Acacias

30 rue Maurice Boisseau

53940 SAINT BERTHEVIN

Agence Nord-Mayenne

Résidence de Bretagne

460 rue des Fauvettes

53100 MAYENNE

Agence Est-Mayenne

6 rue Drouot

Tour TA

53000 LAVAL

MAYENNE
Habitat

